



ADHESION ANNUELLE LA CLEF 2022/2023

Depuis plusieurs années, l'association La CLEF, dans un souci de démarche éco durable, développe la dématérialisation de ses différents services. Le portail famille est un nouvel outil qui permet de bénéficier 24h/24 et 7j/7 d'un panel de services pratiques en ligne. Les inscriptions se déroulent désormais exclusivement via ce portail à l'adresse <https://assolaclef.leportailfamille.fr>.
Merci de nous retourner ce document via le module d'envoi du portail famille.

Informations concernant l'adhésion à l'association La CLEF

L'adhésion à l'association est obligatoire et **valable du 1^{er} septembre au 31 août** chaque année.

En fonction de votre situation, le tarif d'adhésion ainsi que le montant des éventuels frais supplémentaires (selon les structures) sont indiqués dans le règlement de fonctionnement correspondant aux activités.

Information concernant le règlement de fonctionnement

Le strict respect du règlement de fonctionnement s'impose aux usagers ou bénéficiaires qui fréquenteront nos établissements afin de garantir les meilleures conditions d'accueil et un fonctionnement convenable.

L'inscription au sein d'une ou plusieurs de nos structures **nécessite obligatoirement l'acceptation du règlement de fonctionnement**, proposée automatiquement à partir du portail. Aucune inscription n'est possible sans cette acceptation. Le règlement est ensuite disponible dans la section téléchargement du portail famille.

Information concernant l'envoi et le paiement de vos factures

- Je souhaite recevoir une copie de mes factures par courrier.

Les factures sont gratuitement disponibles sur le portail famille. Une copie peut vous être envoyée par la poste, pour un coût de 2.00€ par facture.

Veuillez choisir l'option de paiement de vos factures parmi les possibilités ci-dessous :

- Je choisis le paiement par virement bancaire ;
 Je choisis le paiement par prélèvement bancaire, (**pour les nouvelles demandes, merci de joindre impérativement un RIB**) ;
 Je choisis de payer mes factures directement au siège de l'association.

Information concernant l'activation du portail famille

Si vous disposez déjà d'un compte portail ET/OU que vous avez déjà procédé à une inscription au sein d'une de nos structures, il n'est pas nécessaire de recréer un compte. Dans le cas contraire, vous êtes invité à créer votre compte directement sur notre portail famille. Veuillez nous indiquer pour quelle(s) structure(s) vous souhaitez solliciter nos services :

- Inscription au Multi-accueil « Les Confettis » de Bartenheim.
 Inscription aux accueils de loisirs et périscolaire « Les Robinsons » de Bartenheim.
 Inscription aux accueils de loisirs « Les Coquelicots » de Ranspach & Michelbach.
 Inscription au pôle jeunesse & parentalité et/ou « Accueil Jeunes » de Bartenheim.
 Inscription aux ateliers tous publics « Culture & Loisirs » de Bartenheim.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données via le dispositif de portail famille, vous pouvez nous contacter par mail, à administratif@assolaclef.fr

Je soussigné Madame / Mademoiselle / Monsieur

Souhaite par la présente adhérer à l'association La CLEF et, le cas échéant, demande l'accès aux prestations cochées ci-dessus sur mon compte "portail famille" **pour l'année scolaire 2022-2023.**

Fait à

Le

Signature :